

## **Interpellation**

## Chaussée de Gand : épisode 18.

B\⊨R'	CHEM S	STO A(3	ATHE
	OI I EIVI	918 LIG	~~ I I I I I I I I I I I I I I I I I I
@ IA 13#	A A A TELL	A BEB	OII ELA
311VII:	AGATH	$A \bowtie \bowtie$	[ ] <b>           </b>
Q1111	$r_1 \cup r_1 \cap r_1$	U AFI	ALIPM.

2 6 -05- 2015

N

Monsieur le Bourgmestre,

Madame et Messieurs les Echevins,

S'il vous plaît. Ne nous dites pas que ce n'est pas de la responsabilité de la commune. Que celle-ci ne peut rien faire. Que la voirie est régionale. Que Calimero retourne sous sa tente!

Depuis des semaines, Chaussée de Gand, à hauteur de la Place Schweitzer, sont érigés trois monuments bien curieux.

L'un est constitué d'une cinquantaine de briques, entassées l'une sur l'autre. A 200 mètres d'une école, n'est-ce pas dangereux ? La sécurité publique n'est-elle pas de la compétence de la commune!

A côté, un trou béant, en partie recouvert, en partie découvert, partie servant depuis peu de « déchetterie » d'un nouveau style. Je vous avoue ne pas avoir été au courant de ce nouveau projet. En tout cas, il est dangereux car rien n'empêche des jeunes de tomber dans ce trou.

Enfin, un monceau de terre protégé de deux côtés sur ... quatre. Vous avez dit dangereux ?

Des semaines devant les commerces. Sans explications, sans un mot.

Et le pire, c'est qu'on s'y habitue ...

Vincent Lur uin